



Résiliation de contrat mobile avec un faux justificatif

Par **helene**, le **08/02/2012** à **20:45**

Bonjour,

J'ai voulu résilier ma ligne mobile sans frais chez un opérateur étant donné que j'ai encore 20 mois d'engagement.

Je me suis fais un faux certificat de mutation professionnel à l'étranger.

Mais la j'ai peur car le courrier est deja envoyé en recommandé.

Qu'est que je risque si il constate que le certificat est faux???

Merci de votre réponse car la je suis vraiment angoissé de perdre mon emploi